

**FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES CONCENTRÉ BRISTOL GATE
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS
30 JUIN 2021**

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires ci-joints du FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate (le « FNB ») sont préparés par Bristol Gate Capital Partners Inc., le gestionnaire du FNB et approuvés par le conseil d'administration de Bristol Gate Capital Partners Inc., à titre de fiduciaire du FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate.

Le gestionnaire est responsable de la gestion et du contrôle des affaires courantes du FNB. Le gestionnaire exerce certaines fonctions administratives, notamment le maintien des contrôles à l'égard de l'information financière. Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Le mode de présentation des états financiers est décrit dans les notes annexes aux états financiers.



Richard Hamm
Chef de la direction
Bristol Gate Capital Partners Inc.



Marcus Spain
Chef des finances
Bristol Gate Capital Partners Inc.

Toronto (Ontario)
Le 19 août 2021

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Table des matières

30 juin 2021

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global.....	2
États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Annexe intermédiaire du portefeuille	5
Notes annexes	6-14

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate
États intermédiaires de la situation financière

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 (non audité)

**30 juin
2021** **31 décembre
2020**

Actif	Note		
Actifs courants			
Trésorerie		1 980 326 \$	1 365 681 \$
Dividendes à recevoir		66 250	130 977
Souscriptions à recevoir		—	1 473 745
Autres débiteurs		48 305	24 358
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	3	188 568 717	147 340 201
Total de l'actif		190 663 598 \$	150 334 962 \$
<hr/>			
Passif			
Passifs courants			
Montant à payer au gestionnaire	8	215 789	12 867
Total du passif		215 789 \$	12 867 \$
<hr/>			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		190 447 809 \$	150 322 095 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Parts en \$ CA		87 014 870 \$	75 160 995 \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)		103 432 939 \$	75 161 100 \$
Nombre de parts en circulation			
Parts en \$ CA	4	2 650 000	2 550 000
Parts en \$ US	4	3 150 000	2 550 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Parts en \$ CA		32,84 \$	29,47 \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)		32,84 \$	29,47 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de
Bristol Gate Capital Partners Inc., à titre de fiduciaire du FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Willard J. L'Heureux, c.r., administrateur

Richard Hamm, administrateur

Se reporter aux notes annexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

États intermédiaires du résultat global

Pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 (non audité)

	Note	2021	2020
Produits			
Dividendes		1 014 607 \$	938 714 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions		—	695
Perte de change sur la trésorerie		(39 938)	(236 189)
Variation de la juste valeur des placements :			
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		4 932 592	(7 730 229)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements		14 127 997	5 295 569
Total des produits		<u>20 035 258</u>	<u>(1 731 440)</u>
Charges			
Frais de gestion	5, 8	650 791	483 468
Honoraires d'audit		19 859	6 952
Frais d'administration		39 212	35 337
Retenues d'impôt à la source		155 650	144 524
Frais payés au comité d'examen indépendant		10 890	6 454
Droits acquittés aux autorités de réglementation		35 650	31 002
Honoraires payés à l'agent des transferts		6 137	5 888
Frais juridiques		22 868	22 875
Coûts de transaction		3 788	9 396
Total des charges d'exploitation, avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire		<u>944 845</u>	<u>745 896</u>
Charges absorbées par le gestionnaire		<u>54 141</u>	<u>63 799</u>
Charges nettes		<u>890 704</u>	<u>682 097</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		19 144 554 \$	(2 413 537) \$
Parts en \$ CA		8 836 120 \$	(1 121 050) \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)		10 308 434 \$	(1 292 487) \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation			
Parts en \$ CA		2 614 641	2 310 165
Parts en \$ US		2 994 475	2 521 978
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		3,38 \$	(0,49) \$
Parts en \$ CA		3,44 \$	(0,51) \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)			

Se reporter aux notes annexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate**États intermédiaires des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables***Pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 (non audité)*

	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Parts en \$ CA	75 160 995 \$	50 276 895 \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	75 161 100 \$	65 223 958 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts en \$ CA	8 836 120	(1 121 050)
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	10 308 434	(1 292 487)
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Parts en \$ CA	7 498 780	18 327 960
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	21 045 626	6 333 223
Rachat de parts rachetables		
Parts en \$ CA	(4 481 025)	(1 009 055)
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	(3 082 221)	(3 790 113)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts en \$ CA	11 853 875	16 197 855
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	28 271 839	1 250 623
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		
Parts en \$ CA	87 014 870 \$	66 474 750 \$
Parts en \$ US (en dollars canadiens)	103 432 939 \$	66 474 581 \$

Se reporter aux notes annexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 (non audité)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 144 554 \$	(2 413 537) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie	39 938	236 189
(Profit net) perte nette réalisé à la vente de placements	(4 932 592)	7 730 229
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(14 127 997)	(5 295 569)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des dividendes à recevoir	64 727	(6 376)
Diminution (augmentation) des autres débiteurs	(23 947)	(11 360)
Augmentation (diminution) du montant à payer au gestionnaire	202 922	116 063
Achat de placements	(24 972 946)	(33 962 145)
Produit de la vente de placements	<u>25 175 520</u>	<u>34 709 990</u>
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	<u>570 179</u>	<u>1 103 484</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Trésorerie tirée des parts rachetables émises	115 931	276 216
Montants payés au titre des parts rachetables rachetées	(31 527)	(162 293)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	<u>84 404</u>	<u>113 923</u>
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(39 938)	(236 189)
Augmentation nette de la trésorerie	614 645	981 218
Trésorerie au début de la période	<u>1 365 681</u>	<u>171 078</u>
Trésorerie à la fin de la période	<u>1 980 326 \$</u>	<u>1 152 296 \$</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	923 684 \$	787 814 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	– \$	695 \$

Se reporter aux notes annexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Annexe intermédiaire du portefeuille

Exprimé en dollars canadiens

Au 30 juin 2021 (non audité)

	Nombre d'actions	Coût moyen (en dollars)	Juste valeur (en dollars)	Pourcentage du total de l'actif net
Technologies de l'information				
Applied Materials Inc.	47 225	5 883 721	8 327 356	
Broadcom Inc.	13 523	5 533 662	7 984 927	
Broadridge Financial Solutions Inc.	42 052	6 911 750	8 411 337	
Intuit Inc.	15 708	5 985 540	9 534 388	
Mastercard Inc., catégorie A	17 256	6 709 821	7 801 269	
Microsoft Corp.	25 639	6 664 357	8 600 729	
Texas Instruments Inc.	33 567	5 691 714	7 993 133	
Visa Inc., catégorie A	29 481	7 075 171	8 535 895	
		<u>50 455 736</u>	<u>67 189 034</u>	<u>35,28 %</u>
Soins de santé				
Thermo Fisher Scientific Inc.	13 699	8 688 799	8 557 549	
UnitedHealth Group Inc.	17 433	6 556 633	8 644 399	
Zoetis Inc., catégorie A	41 039	7 074 435	9 470 538	
		<u>22 319 867</u>	<u>26 672 486</u>	<u>14,01 %</u>
Produits industriels				
Allegion PLC	49 814	7 647 206	8 592 662	
Cintas Corp.	18 610	6 489 143	8 803 086	
Roper Technologies Inc.	15 561	7 383 473	9 060 357	
		<u>21 519 822</u>	<u>26 456 105</u>	<u>13,89 %</u>
Produits de consommation discrétionnaire				
Dollar General Corp.	31 742	8 277 707	8 505 438	
Home Depot Inc.	20 549	6 095 181	8 114 407	
Starbucks Corp.	57 565	6 415 169	7 970 111	
		<u>20 788 057</u>	<u>24 589 956</u>	<u>12,91 %</u>
Services financiers				
CME Group Inc.	32 058	7 450 798	8 442 835	
Moody's Corp.	20 872	7 185 671	9 365 727	
		<u>14 636 469</u>	<u>17 808 562</u>	<u>9,35 %</u>
Immobilier				
American Tower Corp.	27 290	7 674 281	9 128 883	4,79 %
Matières				
Sherwin-Williams Co.	25 697	6 581 504	8 669 508	4,55 %
Services de communications				
Activision Blizzard Inc.	68 150	6 295 758	8 054 183	4,23 %
Coûts de transaction		(3 870)	–	
Total des placements		<u>150 267 624</u>	<u>188 568 717</u>	<u>99,01 %</u>
Autres actifs, moins les passifs		<u>1 864 723</u>	<u>1 879 092</u>	<u>0,99 %</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>152 132 347 \$</u>	<u>190 447 809 \$</u>	<u>100,00 %</u>

Se reporter aux notes annexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

1. Constitution du FNB

Le FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate (le « FNB ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable sans personnalité morale créée en vertu des lois de la province de l'Ontario et autorisée à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles. Le FNB est constitué aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 8 février 2018, telle qu'elle peut être modifiée ou mise à jour à l'occasion. Le FNB est géré par Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire »). Le siège social du FNB est situé au 45 St. Clair Avenue West, Suite 601, Toronto (Ontario) M4V 1K9. Fiducie RBC Services aux investisseurs agit à titre de dépositaire (le « dépositaire ») et d'administrateur (l'« administrateur ») du FNB, et Bristol Gate Capital Partners Inc. agit à titre de fiduciaire (le « fiduciaire »). Le FNB a commencé ses activités le 8 février 2018. Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 19 août 2021.

Le FNB offre actuellement des parts libellées en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») et des parts libellées en dollars américains (les « parts en \$ US »). Un nombre illimité de parts peut être émis.

L'objectif de placement fondamental du FNB est de générer la croissance à long terme du revenu et du capital en investissant principalement dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres cotés en bourse de sociétés américaines qui versent un dividende. Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB investit dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes choisis principalement parmi les titres de l'indice S&P 500^{MD}.

Déclaration de conformité et mode de présentation

Les présents états financiers (les « états financiers ») ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du FNB. Le FNB a émis des parts en \$ CA et des parts en \$ US, et il maintient les comptes de capital de ces deux portefeuilles de parts en dollars canadiens. Les produits et les charges quotidiens du FNB sont répartis entre les deux portefeuilles de parts en fonction de leurs comptes de capital en dollars canadiens, et la valeur liquidative par part des parts en \$ US est calculée quotidiennement en dollars canadiens et convertie en dollars américains selon le taux de change en vigueur à la fin de la journée. Cette valeur liquidative par part en dollars américains est utilisée aux fins des souscriptions et des rachats visant les parts en \$ US. Les présents états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation et établis au coût historique, sauf en ce qui a trait aux placements évalués à la juste valeur.

2. Principales méthodes comptables

a) Classement et évaluation des instruments financiers

Les catégories de classement et d'évaluation selon IFRS 9, *Instruments financiers*, sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Afin de déterminer la catégorie de classement et d'évaluation adéquate, IFRS 9 exige d'une entité qu'elle tienne compte du modèle économique suivi pour la gestion des instruments financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés aux états financiers.

Dans le cadre du modèle économique du FNB, les actifs financiers sont gérés dans le but de tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur des actifs, et ces derniers sont gérés de manière à réaliser cette juste valeur. Le modèle économique cadre avec la catégorie de classement et d'évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net. En

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

vertu d'IFRS 9, les titres de créance sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, car selon son modèle économique, le FNB ne prévoit pas détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du FNB, mais plutôt accessoire.

Les autres débiteurs sont détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et ils devraient générer des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal. Par conséquent, le FNB évalue les créances clients au coût amorti en vertu d'IFRS 9. Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

b) Dépréciation

IFRS 9 a instauré un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de présentation de l'information financière, le FNB évalue la correction de valeur pour pertes sur les produits à recevoir et autres débiteurs à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le FNB évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit de ses créances, le FNB a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

c) Comptabilisation

Les instruments financiers du FNB comprennent des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes

à recevoir, d'autres débiteurs et un montant à payer au gestionnaire. Tous les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux modalités contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie connexes a expiré, ou lorsque le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété.

Le FNB comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, plus les coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. L'obligation du FNB relativement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la valeur de rachat. Les méthodes comptables utilisées par le FNB pour évaluer la juste valeur de ses placements sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative pour les transactions avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours de marché n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur.

d) Compensation

Lorsque les montants constatés sont assujettis à un droit de compensation juridiquement exécutoire et que l'intention est soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément, les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière. Dans le cours normal des activités, le FNB peut conclure des conventions-cadres de compensation exécutoires ou des accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins la compensation des montants liés dans certains cas, comme une faillite ou la résiliation de contrats.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Au 30 juin 2021, aucun montant n'avait fait l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière.

e) Évaluation à la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables et les dérivés cotés en bourse) est fondée sur les cours de clôture à la date de clôture. Le FNB utilise les cours de clôture des actifs et des passifs financiers lorsqu'ils sont compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances précis.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, comme les dérivés négociés sur le marché hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le FNB peut utiliser diverses méthodes et formuler des hypothèses fondées sur les conditions de marché existantes à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments qui sont quasi identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. La juste valeur des instruments financiers autres que les placements à la juste valeur par le biais du résultat net se rapproche grandement de leur valeur comptable, en raison de leurs échéances à court terme.

Se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les évaluations à la juste valeur du FNB.

f) Conversion des devises

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change réalisés liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », les profits (pertes) réalisés liés aux autres actifs et passifs financiers sont présentés au poste « Profit (perte) réalisé à la vente de placements », et les profits (pertes) latents liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

g) Valeur liquidative par part

Les parts du FNB sont évaluées à la valeur liquidative par part à 16 h (heure de Toronto) chaque jour d'évaluation. Un jour d'évaluation correspond à tout jour au cours duquel la TSX est ouverte ou à tout autre jour que le fiduciaire peut déterminer de temps à autre. La valeur liquidative par part est établie en divisant la juste valeur totale de la valeur liquidative de la série de parts par le nombre total de parts de cette série en circulation, compte non tenu des rachats ou des souscriptions de parts effectués au cours de cette journée.

h) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en vertu de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Coûts de transaction » de l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission et à la vente d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des organismes de réglementation et des bourses des valeurs mobilières, ainsi que les droits et les taxes de transfert. Les coûts de transaction intégrés dans le coût du portefeuille de placement au 30 juin 2021 sont présentés dans l'annexe du portefeuille.

j) Trésorerie

La trésorerie comprend des dépôts à court terme auprès d'institutions financières.

k) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation par série au cours de la période.

l) Imposition

Le FNB constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du bénéfice net du FNB aux fins de l'impôt et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période donnée doivent être distribuées aux porteurs de parts, de sorte que le FNB ne doit payer aucun impôt sur le résultat, et la distribution sera automatiquement réinvestie en parts additionnelles. Par conséquent, le FNB ne comptabilise aucun impôt sur le

résultat. Ainsi, l'économie d'impôt au titre des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital n'est pas présentée dans les états de la situation financière à titre d'actif d'impôt différé.

Au 31 décembre 2020, le FNB disposait de pertes en capital non utilisées de 5 613 313 \$. Le FNB est actuellement assujetti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur les revenus de placements et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans l'état du résultat global.

m) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Le FNB a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du FNB.

n) Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Ces jugements, estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, la présentation des éventualités, ainsi que les montants présentés au titre du revenu de placement et des charges au cours de la période.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus pour la préparation des états financiers comprennent le classement des actifs et des passifs financiers présenté à la note 2 a), la monnaie fonctionnelle présentée à la note 1, ainsi que le classement des parts en circulation à titre de passifs financiers présenté à la note 4.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

3. Informations sur la juste valeur

Les actifs financiers du FNB évalués à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie des justes valeurs. Le FNB a établi une hiérarchie des justes valeurs qui place en ordre de priorité les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Le plus haut niveau de cette hiérarchie correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (évaluation de niveau 1), et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (évaluations de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Données d'entrée qui reflètent les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables. Il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Aucun transfert entre les niveaux de cette hiérarchie n'a eu lieu au cours des périodes closes le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020. Le FNB a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux 1 et 2 en fonction de la valeur à la fin de la période de présentation de l'information financière, et les transferts dans le niveau 3 ou hors de celui-ci en fonction de la valeur à la date des transferts.

Aucun titre n'était classé dans le niveau 2 ou le niveau 3 au 30 juin 2021 ni au 31 décembre 2020.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des dividendes à recevoir, des souscriptions à recevoir, des autres débiteurs et du montant à payer au gestionnaire se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

En raison de la COVID-19, le gestionnaire surveille de façon continue les risques liés à la pandémie, y compris le risque de crédit et le risque de liquidité, ainsi que l'évaluation à la juste valeur de marché des placements du FNB. Se reporter également à la note 9.

4. Parts rachetables

Le FNB offre actuellement des parts libellées en dollars canadiens et des parts libellées en dollars américains. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts du FNB à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts à la bourse à la date de prise d'effet du rachat, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat maximal de la valeur liquidative par part applicable.

Les parts rachetables du FNB satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers en vertu d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, en raison de l'obligation du FNB de distribuer le bénéfice net et les gains en capital aux porteurs de parts.

Les transactions portant sur les parts du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020 sont les suivantes :

	2021	2020
Parts en circulation au début de la période	5 100 000	4 250 000
Parts en \$ CA émises au cours de la période	250 000	700 000
Parts en \$ US émises au cours de la période	700 000	250 000
Parts en \$ CA rachetées au cours de l'exercice	(150 000)	(50 000)
Parts en \$ US rachetées au cours de l'exercice	(100 000)	(150 000)
Parts en circulation à la fin de la période	5 800 000	5 000 000

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur totale des titres classés au niveau 1	188 568 717 \$	147 340 201 \$

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

5. Charges

Les charges d'exploitation applicables que doit payer le FNB, le cas échéant, comprennent les frais de gestion; les coûts de transaction; les coûts afférents au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires adoptées après la date de création du FNB; les honoraires payables au dépositaire, à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, à l'administrateur du FNB, à l'auditeur et aux autres fournisseurs de services dont les services sont retenus par le gestionnaire; toutes les autres charges d'exploitation; les taxes sur les produits et services ou taxes de vente harmonisées sur ces frais et les impôts sur le revenu, retenues d'impôt ou autres taxes et impôts.

a) Frais de gestion

Les frais de gestion du FNB, majorés des taxes applicables, sont versés au gestionnaire selon le taux annuel de 0,70 % de la valeur liquidative du FNB. Ces frais de gestion sont calculés et s'accumulent tous les jours et sont payés chaque mois à la dernière date d'évaluation ou à une date que le gestionnaire pourrait déterminer.

b) Frais à payer au comité d'examen indépendant (CEI)

Chaque membre du CEI reçoit du FNB une provision annuelle de 1 000 \$ pour siéger au CEI. Le président du CEI reçoit 500 \$ par réunion à laquelle il assiste. Les autres membres du CEI reçoivent 250 \$ par réunion à laquelle ils assistent.

Le gestionnaire a autorisé le CEI à retenir les services d'Independent Review Inc. au coût annuel de 7 500 \$, majoré de la TVH et d'honoraires additionnels de 375 \$ majorés des taxes applicables pour chaque réunion obligatoire au-delà de quatre réunions par année. De plus, une charge additionnelle de 2 828 \$ (30 juin 2020 – 2 216 \$) a été engagée relativement aux primes d'assurance annuelles liées au CEI.

c) Frais d'administration

Le FNB verse à l'administrateur des frais d'administration payables mensuellement à terme échu d'un montant équivalant à 1/12 de 0,4 point de base de la valeur de marché totale des actifs à la fin du mois, y compris la trésorerie détenue dans le FNB, sous réserve d'un montant minimal de 2 875 \$ par mois. Le FNB verse à l'administrateur des droits de garde payables mensuellement à terme échu d'un montant équivalant à 1/12 de 0,4 point de base de la valeur de marché totale des actifs à la fin du mois, y compris la trésorerie détenue dans le FNB, sous réserve d'un montant minimal de 417 \$ par mois. Des frais de transaction de 6 \$ s'appliquent à l'achat, à la vente, à l'échéance, à la livraison gratuite ou à la réception.

6. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation sont considérées comme le capital du FNB. Le gestionnaire gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement du FNB. Le FNB n'est soumis à aucune exigence particulière en matière de capital imposé de l'extérieur à l'égard de la souscription de parts, à l'exception de certaines exigences de souscriptions minimales.

7. Gestion des risques financiers

De par ses activités, le FNB est exposé à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Ces risques comprennent le risque de marché (y compris l'autre risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de concentration. Ces risques, ainsi que les pratiques du FNB en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les possibles effets défavorables de ces risques sur le rendement du FNB en surveillant quotidiennement les

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

positions du FNB et les événements survenus sur le marché. Le gestionnaire maintient en outre une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du FNB et surveille la conformité avec la stratégie de placement énoncée du FNB, les directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières.

Risque de marché

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite de variations des prix du marché. Les placements du FNB sont exposés aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux marchés de capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le FNB est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le gestionnaire atténue ce risque grâce au choix judicieux de titres à l'intérieur de limites précises, et au moyen de la diversification des placements du FNB. Le gestionnaire surveille chaque jour les positions globales de marché du FNB.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif net
Placements	188 568 717 \$	99,01 %	147 340 201 \$	98,02 %
Exposition totale au marché	188 568 717 \$	99,01 %	147 340 201 \$	98,02 %

diminué d'environ 18 856 872 \$ (9,90 % de l'actif net) (31 décembre 2020 – 14 734 020 \$ ou 9,80 % de l'actif net). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du FNB fluctue en fonction des variations des taux de change. Les actions sur les marchés étrangers sont exposées au risque de change, puisque les cours libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du FNB au moment de déterminer la juste valeur.

Le FNB détient des actifs et des passifs, y compris de la trésorerie et des placements en actions, qui sont libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Le FNB est donc exposé au risque de change, puisque la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du FNB au risque de change.

	30 juin 2021		31 décembre 2020			
	Monnaie	Exposition au risque de change	Pourcentage du total de l'actif net	Monnaie	Exposition au risque de change	Pourcentage du total de l'actif net
Dollar américain	190 564 870	100,06 %	148 803 216	98,99 %		

Si les cours des titres sur les bourses auxquelles ces titres sont inscrits avaient augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2021, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net aurait augmenté ou

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Au 30 juin 2021, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le FNB est exposé avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 9 528 244 \$ (31 décembre 2020 – 7 440 161 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Conformément à la politique du FNB, le gestionnaire surveille les positions en devises dans le cadre de la constitution générale du portefeuille, mais il ne les gère pas activement, et il ne couvre pas les monnaies.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se présente lorsque les variations des taux d'intérêt pourraient influer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le FNB investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

La plupart des actifs et des passifs financiers du FNB ne portaient pas intérêt au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Par conséquent, le FNB n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le FNB. La totalité des transactions concernant des titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de crédit lié aux débiteurs connexes est considéré comme

limité, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception par le courtier du paiement. Le paiement d'un achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le FNB ne détenait aucun placement dans des instruments de créance ou des dérivés; par conséquent, le risque de crédit est considéré comme minime.

e) Risque de liquidité

Le respect des exigences quotidiennes en matière de rachats et de charges constitue la principale exposition du FNB au risque de liquidité. Le gestionnaire du FNB assure le suivi régulier des besoins en trésorerie. Le risque de liquidité est géré en investissant la plus grande partie des actifs du FNB dans des placements qui peuvent être négociés sur un marché actif et peuvent être vendus facilement. En outre, le FNB conserve suffisamment de trésorerie pour maintenir sa liquidité. Les placements du FNB sont considérés comme facilement réalisables et très liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du FNB est considéré comme minimal.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, il était prévu que les passifs du FNB seraient réglés dans un délai de 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les placements liquides du FNB sont considérés comme étant supérieurs aux exigences normales en matière de rachat.

f) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des expositions dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région géographique, d'un type de produit, d'un secteur ou d'un type de contrepartie.

FNB d'actions américaines concentré Bristol Gate

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du risque de concentration du FNB par classement sectoriel.

Portefeuille par classement sectoriel	30 juin 2021	31 décembre 2020
	Pourcentage du total de l'actif net	Pourcentage du total de l'actif net
Technologie de l'information	35,28	32,28
Soins de santé	14,01	13,31
Produits industriels	13,89	13,65
Produits de consommation discrétionnaire	12,91	13,25
Services financiers	9,35	8,63
Immobilier	4,79	3,75
Matières	4,55	4,27
Services de communications	4,23	4,49
Produits de consommation courante	–	4,39
Autres actifs, moins les passifs	0,99	1,98
Total	100,00	100,00

8. Parties liées

a) Frais de gestion

Les activités de placement du FNB sont gérées par Bristol Gate Capital Partners Inc. Les frais de gestion pour la période close le 30 juin 2021 se sont établis à 650 791 \$, incluant la TVH (30 juin 2020 – 483 468 \$).

b) Montant à payer au gestionnaire

Au cours de la période, le gestionnaire a versé une avance relative à diverses charges pour le compte du FNB. Au 30 juin 2021, le FNB devait au gestionnaire un montant de 83 442 \$ (31 décembre 2020 – 312 \$). Le solde du montant à payer au gestionnaire au 30 juin 2021 inclut également 132 347 \$ de frais de gestion (31 décembre 2020 – 12 555 \$).

c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les dirigeants, les administrateurs et les entités liées du gestionnaire investissent à l'occasion dans des parts du FNB au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 juin 2021, le gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 27 811 parts du FNB (31 décembre 2020 – 27 439 parts).

9. COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, la fermeture des entreprises non essentielles, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La durée de la pandémie mondiale de COVID-19 est inconnue à l'heure actuelle, mais elle est susceptible d'avoir un effet continu sur les marchés des capitaux sur lesquels le Fonds exerce des activités. Il se pourrait que la volatilité des marchés liée à la COVID-19 excède les sensibilités présentées dans les notes annexes.

10. Examen de l'auditeur

Les présents états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 n'ont pas fait l'objet d'un examen des auditeurs du Fonds.